

210C0670

FR0000045023-OP015-AS06

22 juillet 2010

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

GINGER

(Euronext Paris)

Le 21 juillet 2009, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société GINGER déposée par The Royal Bank of Scotland plc, succursale de Paris, agissant pour le compte de la société Grontmij France SAS¹ (cf. Décision & Information 210C0658 du 21 juillet 2010).

La note d'information de la société Grontmij France SAS (visa n°10-268 du 20 juillet 2010) et la note en réponse de la société GINGER (visa n°10-269 du 20 juillet 2010) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 23 juillet au 19 août 2010 inclus**.

The Royal Bank of Scotland plc, succursale de Paris, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de Grontmij France SAS, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par l'initiateur.

Une procédure semi-centralisée est également mise en place, dans le cadre de laquelle l'initiateur prendra à sa charge les frais de négociation des actionnaires vendeurs majorés de la TVA dans la limite de 0,20% (hors taxes) du montant de l'ordre avec un maximum de 100 € (hors taxes) par dossier.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Société contrôlée au plus haut niveau par la société de droit néerlandais Grontmij NV.